

ANNEXE à la délibération : "Demande de labellisation Cap Citergie et approbation du plan d'actions associé"

PROGRAMME D'ACTIONS CIT'ERGIE 2019-2023



DOMAINE 1 : PLANIFICATION TERRITORIALE

Actions	Description	Planning prévisionnel de réalisation
Réaliser le diagnostic Climat-air-énergie du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Etablir, dans le cadre du PCAET, l'état des lieux sur le périmètre de l'Intercom et par grands secteurs économiques des : - émissions de gaz à effet de serre émis sur une année - émissions de polluants atmosphériques - consommations énergétiques par types d'énergies - productions d'énergies renouvelables par filières 	2020
Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et définir un programme d'adaptation au changement climatique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Etablir un état des lieux de la vulnérabilité du territoire au changement climatique dans le cadre du PCAET • Elaboration d'un programme d'adaptation au changement climatique à construire avec les acteurs concernés en suivant la méthodologie de l'outil « Impact Climat » • Valoriser ces études de manière concrète par des traductions dans les projets d'aménagements et les documents de planification 	2021
Mettre en place un schéma directeur des énergies	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du PCAET et de l'AMI 100% ENR en 2040, identifier le potentiel de production d'énergie pour toutes les filières d'énergies renouvelables et fixer des objectifs de développement de la production • Développer une filière « bois-énergie » locale dans le cadre de l'étude pour un Plan d'Approvisionnement Territorial en bois 	2019-2020
Organiser les mobilités sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'étude du schéma local des mobilités • Elaborer un schéma directeur des modes actifs 	2019-2020
Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention et gestion des déchets	Réaliser une étude de la tarification incitative sur le territoire	2020-2022
Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) : - Limiter l'étalement urbain - Limiter l'emprise sur les espaces agricoles - Limiter les déplacements - Fixer des objectifs de rénovation énergétique - Fixer des objectifs de réduction de la précarité énergétique 	2020-2023
Utiliser les documents d'urbanisme pour assurer la mise en œuvre des objectifs climat-air-énergie et lutter contre l'artificialisation des sols	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la révision du SCOT: - Intégrer les objectifs et actions du PCAET (séquestration carbone, Plan d'approvisionnement bois,...) - Limiter l'étalement urbain - Fixer des objectifs de rénovation énergétique (en liens avec le PLH) - Limiter l'emprise sur les espaces agricoles - Réaliser une trame verte et bleue, ou la faire réaliser par les communes - Trouver un moyen de faire appliquer le SCOT comme, par exemple, rendre cohérent les PLU et cartes communales avec le SCOT 	2020-2023
Transcrire les enjeux climat-air-énergie dans les opérations d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les opérations proposées de l'étude "Approche Environnementale de l'Urbanisme" sur Beaumont-le-Roger • Etablir un cahier des prescriptions pour les opérations d'aménagement durable de l'Intercom et des communes 	2020-2022
Vérifier les principaux éléments de la réglementation thermique dans les permis de construire et émettre un avis sur les éléments fournis	<ul style="list-style-type: none"> Définir, avec le conseiller énergie partagé de l'Intercom, une liste des points de la réglementation thermique à vérifier dans les dossiers de permis de construire et assurer le suivi des avis émis • Former les agents du service urbanisme sur les points de contrôle des dossiers de PC • Créer un fascicule sur les principes d'une construction à haute performance énergétique (maison passive) à destination des mairies pour informer les pétitionnaires 	2020-2023

DOMAINE 2 : PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE

Actions	Description	Planning prévisionnel de réalisation
Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'état des lieux énergétique des bâtiments et attribuer une étiquette énergétique aux bâtiments • Mettre en place une méthodologie de comptage et de suivi des consommations énergétiques et de la qualité de l'air intérieur • Mettre en œuvre le suivi des consommations énergétiques de tous les bâtiments de l'Intercom et de la qualité de l'air intérieur pour les bâtiments concernés 	2020
Elaborer une stratégie patrimoniale comprenant un programme de rénovation	<ul style="list-style-type: none"> • Après avoir réalisé un état des lieux énergétique, définir une stratégie patrimoniale comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - une programmation pluriannuelle d'audits et de rénovations énergétiques - une rationalisation du patrimoine 	2021
Etre exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés en terme de maîtrise énergétique	<p>Définir et mettre en œuvre des niveaux de performance énergétique et environnementale pour la construction et la rénovation des bâtiments de l'Intercom, notamment concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet de construction du centre aquatique : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des objectifs énergétiques contrôlables (atteindre 30% d'énergies renouvelables pour le chauffage de l'eau) - Intégrer des prescriptions précises concernant le recours au bois-énergie • Le projet de rénovation de l'espace 360° : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la reprise de l'enveloppe thermique dans le projet de rénovation global du bâtiment - Atteindre si possible une exigence thermique de niveau « RT Globale » ou « BBC rénovation » - Utiliser l'eau de pluie pour les sanitaires 	2020
Augmenter la part de consommation des énergies renouvelables thermiques dans les bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les conséquences du choix du mode énergétique du centre aquatique sur la part totale des consommations du patrimoine à partir d'énergies renouvelables • Atteindre 10% d'énergie thermique d'origine renouvelable dans les bâtiments de l'Intercom : <ul style="list-style-type: none"> - identification des bâtiments chauffés au gaz dans le cadre d'un contrat bilatéral entre l'Intercom et un fournisseur d'énergie - identification des bâtiments chauffés au gaz dans le cadre du groupement d'achat du Syndicat Départemental d'Electricité du Calvados (SDEC) et des marges de manœuvre pour l'achat de "gaz vert" - analyse des différentes possibilités pour atteindre 10% de chaleur renouvelable (marché SDEC, offre de "gaz vert" avec des fournisseurs d'énergie, études d'opportunité d'installation de chaufferies bois...) 	2021
Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables électriques dans les bâtiments publics	<p>L'objectif est d'atteindre au moins 30 % d'énergie électrique d'origine renouvelable sur les bâtiments de l'Intercom.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, plusieurs étapes doivent être réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des consommations énergétiques de l'ensemble du patrimoine de l'Intercom par sources d'énergie (action 2.1.1) • Réalisation d'une étude des solutions comparatives d'achat "d'électricité verte" entre le marché groupé du Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) et les fournisseurs d'énergie • La souscription ou non à l'offre d'électricité d'origine renouvelable dans le cadre du groupement d'achat du SIEGE 27 	2021
Suivre et économiser l'eau dans les bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la consommation d'eau dans les bâtiments de l'Intercom • Choisir des systèmes économies en eau pour le futur centre aquatique 	2020-2021

DOMAINE 3 : APPROVISIONNEMENT ENERGIE, EAU, ASSAINISSEMENT, DECHETS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

Actions	Description	Planning prévisionnel de réalisation
• Inciter les habitants à réduire leurs consommations électrique et à acheter de l'électricité renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des campagnes d'information auprès des habitants • communiquer aux habitants des informations sur les éco-gestes et les offres d'électricité renouvelable : Diffusion d'information sur le site internet de l'Intercom, organisation de réunions, informations avec les Espaces Infos Energie (EIE) • Déployer des prestations sur la maîtrise de la demande d'énergie avec les EIE ou le SIEGE 27 sur la maîtrise de la demande d'électricité • Mettre en œuvre les diagnostics énergie dans le cadre du Projet DEPAR et la fourniture du Kit éco énergie 	2020-2023
Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables pour la chaleur	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer une filière bois-énergie locale dans le cadre de l'étude d'évaluation de la ressource locale en bois de chauffage (Plan d'Approvisionnement Territorial en bois) • Créer un dispositif d'aides aux ménages pour l'équipement des foyers en énergie de chauffage renouvelable • Faire émerger des projets de méthanisation 	2020-2023
Augmenter la production d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un appel à projet éolien • Rencontrer les porteurs de projets et leur faciliter leurs démarches 	2020-2023
Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des étude d'optimisation énergétique sur chaque station d'épuration • Réaliser des étude de valorisation énergétique des boues de stations d'épuration 	2019-2023
Optimiser la gestion des eaux de ruissellement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le programme de restauration des mares • Lancer les études de bassin versant sur les secteurs non couverts par une étude • Réaliser les aménagements nécessaires à la rétention des eaux en amont et la gestion en aval • Prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion du risque inondation (limiter l'imperméabilisation dans les aménagements) • Intégrer les enjeux "lutte contre le ruissellement" dans le SCOT et les documents d'urbanisme 	2020-2023
Préserver la biodiversité du territoire et développer des espaces verts communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un plan de gestion différenciée sur 14 ha d'espaces verts (étude lancée en 2019 en 3 étapes) • Formation à la gestion différenciée de l'équipe d'entretien • Mise en place d'écopaturage sur 2 stations d'épuration • Réalisation d'inventaire faunistiques et floristiques sur les espaces naturels et espaces verts • Transmission des inventaires aux partenaires institutionnels 	2020-2023
Poursuivre et développer la valorisation des déchets compostables	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer des composteurs sur tous les sites de la collectivité • Actions en faveur du compostage sur les sites de l'Intercom • Poursuivre le déploiement des composteurs chez les habitants • Former un agent /site au "maître composteur" 	2020-2023

DOMAINE 4 : MOBILITE

Actions	Description de l'action	Planning prévisionnel de réalisation
Promouvoir et suivre les pratiques de déplacements en modes actifs et alternatifs à la voiture individuelle	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre et suivre les actions proposées dans l'étude du schéma local des mobilités Suivre l'évolution de la part modale des modes de déplacements sur le territoire (avec les données INSEE) Faire un bilan intermédiaire au bout de 4 ans du plan d'actions Réaliser une enquête mobilité dans le cadre de la révision du SCOT 	2020-2023
Promouvoir la mobilité durable en interne au sein de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un Plan de Déplacement Administration (PDA) Déployer des vélos électriques sur les sites Développer le télétravail Faire évoluer le parc de véhicules thermiques avec des véhicules électriques 	2020-2023
Développer le réseau piétonnier	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un schéma directeur des modes actifs pour définir des itinéraires piétonniers sur le territoire et au sein des communes Faciliter les déplacements piétons en sécurisant les itinéraires piétonniers par des aménagements adéquats et une signalisation permettant l'identification des itinéraires piétons Créer des itinéraires piétons 	2020-2023
Développer le réseau et les infrastructures cyclables	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un schéma directeur des modes actifs Réaliser des pistes cyclables sur le territoire pour relier les principaux pôles urbains Réaliser des parkings à vélos sécurisés Développer le vélo-tourisme avec identification et création d'itinéraires cyclables pour mailler les sites touristiques du territoire 	2019-2023
Etudier l'opportunité de développer une offre de transports publics attractive et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Créer sur le territoire une offre de Transport à la Demande (TAD) sur les zones non desservies en partenariat avec les acteurs locaux (notamment l'association ACCES) Etudier la faisabilité d'une ou plusieurs lignes régulières de bus sur le territoire Renforcer et favoriser l'usage du train sur le territoire en améliorant le service (maintien ou augmentation des fréquences, adaptation des horaires pour les connexions multimodales, déploiement d'infrastructures multimodales...) 	2020-2023
Développer l'offre multimodale	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre les actions du schéma local des mobilités portant sur : <ul style="list-style-type: none"> le développement des aires de covoitage la création d'un service d'autopartage le développement d'une offre de location de vélos électriques ou/et d'une aide à l'achat le développement du télétravail et des Plan de Déplacements Entreprises (PDE) sur le territoire la création des tiers lieux (espace de coworking) la mise en oeuvre d'un service de covoitage dynamique 	2020-2023

DOMAINE 5 : ORGANISATION INTERNE

Actions	Description de l'action	Planning prévisionnel de réalisation
Organiser les ressources humaines pour mener la politique climat-air-énergie	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des contrats d'objectifs avec les agents en lien avec la politique de développement durable de la collectivité 	2020-2023
Assurer le Pilotage et le portage de la politique climat-air-énergie	<ul style="list-style-type: none"> Organiser la mise en œuvre des plans d'actions du PCAET et de CIT'ERGIE en réalisant des réunions régulières de suivi et d'arbitrage sur les actions et projets issus des programmes. 	2020-2023
Former et mobiliser les élus et les services sur les thématiques climat-air-énergie	<ul style="list-style-type: none"> Planifier et réaliser des actions de formations pour les agents et élus concernant : - L'écoconduite - Les écogestes 	2020-2023
Suivre l'avancement et évaluer régulièrement la politique climat-air-énergie	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de réunions mensuelles (revue de projets/actions) pour suivre les actions des programmes Cit'ergie et PCAET en transversalité avec le comité de direction (CODIR) Organisation d'un réunion bi-annuelle avec les référents CIT'ERGIE Organisation d'une revue annuelle CIT'ERGIE intégrant le recomptage des points 	2020-2023
Financer et budgétiser la politique climat-air-énergie	Prévoir et suivre le budget attribué pour la politique climat-air-énergie	2020-2023
Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique	<ul style="list-style-type: none"> Engagement de la collectivité dans une charte écoresponsable Obtenir la certification AFNOR Intégrer des critères socio-environnementaux dans tous les marchés Généraliser les critères aux achats dont les montants sont en-dessous des seuils du code des marchés publics Favoriser l'achat de produits alimentaires locaux 	2020-2023

DOMAINE 6 : COOPERATION, COMMUNICATON

Actions	Description de l'action	Planning prévisionnel de réalisation
Renforcer la coopération au sein de l'intercommunalité	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la coopération avec les communes du territoire sur les questions climat-air-énergie (CAE) : - Mise en œuvre des objectifs du PCAET - Conseil en Energie Partagé pour diminuer les consommations d'énergie du patrimoine communal - Communication auprès des habitants sur les enjeux de sobriété énergétique et lutte contre le réchauffement climatique - Conseil pour tenir compte du changement climatique dans les politiques communales 	2020
Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plan de communication annuel global en faveur du développement durable et en faire le bilan en fin d'année • Communiquer sur la mise en œuvre et l'avancement des actions du PCAET/CITERGIE auprès de la population • S'approvisionner avec des producteurs locaux pour les manifestations de l'Intercom 	2020-2023
Prévenir et lutter contre la précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie auprès des ménages en difficulté • Extension de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toutes les communes de l'Intercom • Réalisation du programme «Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation» (DEPAR) • Réalisation du Plan d'actions du Projet Social de Territoire 	2020-2023
Favoriser les activités économiques durables	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs économiques dans le cadre du PCAET • Réalisation de journées d'échanges avec les entreprises et commerçants sur des projets de développement durable • Développer la connaissance des acteurs économiques du territoire et favoriser les activités écoresponsables. • Initier un travail sur la création de Zones d'activités durables 	2020-2023
Développer un tourisme durable	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'itinéraires "vélo-route" • Extension de la Charte d'engagement "fonctionnement durable de l'Office du Tourisme de Bernay dans le cadre de la Marque Qualité Tourisme" aux autres sites • Obtenir la labellisation "Accueil vélo" des offices du Tourisme • Location de vélos • Etude sur les itinéraires de randonnées 	2020-2023
Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial (PAT) • Lancer des actions en faveur de l'alimentation locale • Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour la population sur l'approvisionnement en produits locaux 	2020-2023
Soutenir l'utilisation durable des forêt et des espaces boisés	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le le Plan d'Approvisionnement Territorial en bois et faire le lien avec le SCOT • Promouvoir la certification "Gestion durable des forêts" sur le territoire • Promouvoir les constructions en bois local • Favoriser la mise en gestion des forêts communales 	2020-2023
Mobiliser la société civile en développant la concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Former le Conseil de Développement aux enjeux du développement durable • Solliciter l'avis du Conseil de Développement sur les plans et programmes en cours et à venir (PCAET, PAT, OPAH, PLH, SCOT) • Faire en sorte que les avis du Conseil de Développement soient pris en compte par l'Intercom • Associer la société civile à l'élaboration des projets 	2020-2023
Inciter les citoyens à une consommation responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des évènements de sensibilisation au développement durable (Festival de la famille,...) • Actions en faveur des citoyens sur les pratiques alimentaires durables 	2020
Accompagner les habitants sur leur projet de rénovation énergétique de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude d'opportunité à la création d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) de l'habitat 	2020
Soutenir financièrement les initiatives climat-air-énergie des ménages et des acteurs économiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des aides aux ménages concernant : - Achats de vélo électriques - Vente de composteurs à un prix réduit - Changement de chaudières - Audits énergétiques de l'habitat - Conversion des exploitations agricoles en agriculture biologique 	2020-2023